

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Déclassement du domaine public de l'impasse du Carpont

Le public est informé qu'une enquête publique concernant le projet de déclassement du domaine public de l'impasse du Carpont se déroulera du **mardi 9 septembre 2025 au mardi 23 septembre 2025**, soit 15 jours pleins et consécutifs.

Au terme de cette enquête, le projet de déclassement sera soumis au Conseil Municipal en vue d'une délibération prononçant le déclassement tel que présenté dans le dossier soumis à l'enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions de la Commissaire Enquêtrice.

Le Commissaire Enquêtrice titulaire désignée pour cette enquête est : Mme RAMEAU Anne, ingénieure agronome en retraite.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire enquêtrice, seront déposés du **mardi 9 septembre 2025 au mardi 23 septembre 2025** à la Mairie de Ploufragan – Hôtel de Ville - 22 rue de la Mairie - 22 440 PLOUFRAGAN.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier en Mairie pendant les jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention de la Commissaire Enquêtrice à l'adresse suivante : Mairie de Ploufragan – Hôtel de Ville – BP 52 – 22 440 PLOUFRAGAN.

Le public pourra également transmettre ses remarques ou contre propositions par voie électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ploufragan.fr](mailto:urbanisme@ploufragan.fr)

**La Commissaire Enquêtrice assurera des permanences à la Mairie de Ploufragan afin de recevoir les habitants et les personnes intéressées les jours suivants :**

- le mardi 9 septembre 2025, de 13 h 30 à 17h;
- le mardi 23 septembre 2025, de 13 h 30 à 17h.

L'autorité responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la MAIRIE DE PLOUFRAGAN – Service Urbanisme : 02.96.78.89.00.

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées dès l'ouverture de l'enquête sur le site Internet de la Ville <http://www.ploufragan.fr/> sous la rubrique « Les Services / Urbanisme et Habitat ».

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront publiés sur le site de la Mairie de PLOUFRAGAN, <http://www.ploufragan.fr/> sous la rubrique « Les services > Urbanisme et Habitat ».

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête sur un support numérique auprès de la Mairie de PLOUFRAGAN dès l'ouverture de l'enquête.